

TROPHÉE D'AUTOMNE DE BMX RÈGLEMENT 2023

rt. 1.	Le trophée de BMX, dont la dénomination officielle est Trophée d'Automne, est mis en place durant la fin de saison 202 Les catégories auront pour référence l'année 2023.				
rt. 2.	Le Trophée d'Automne est ouvert à tous les licen	ciés FFC et aux étranger détenteur d'une licence			
rt. 3.	Les catégories courues seront :				
	5/6 ans Garçon/Fille	2017/2018			
	7/8 ans Fille*	2015/2016			
	7 ans Garçon	2016			
	8 ans Garçon 2015				
	9/10 ans Fille* 2014/2013				
	9 ans Garçon	2014			
	10 ans Garçon	2013			
	11/12 ans Fille*	2012/2011			
	11 ans Garçon	2012			
	12 ans Garçon	2011			
	13/14 ans Fille*	2010/2009			
	13 ans Garçon	2010			
	14 ans Garçon	2009			
	15 ans et plus Fille*	2008 et avant			
	15/16 ans Garçon	2008/2007			
	Homme 17-29 ans	2006/1994			
	Homme 30 ans et +	1993 et avant			
	Homme Championnat**	2006 et moins			
	Cruiser 15/24 ans Garçon/Fille	2008/1999			
	Cruiser 25/34 ans Garçon/Fille	1999/1989			
	Cruiser 35/44 ans Garçon/Fille	1988/1977			
	Cruiser 45 ans et + Garçon/Fille	1978 et avant			
	*Si moins de 9 inscrites, les filles courront avec les garçons de leurs âges :				
Art. 4.	Toutefois afin d'établir un classement général une finale sera organisée sur chaque épreuve.				
	Attention: Pour être classé au général, comme pour toutes les autres catégories (voir Art.7), il faudra av				
	participé à au moins 3 épreuves dans sa catégo	orie fille.			
	**Regroupe les élites et Juniors Nationaux, si moins de 4 ils seront répartis dans les 3 manches des hommes				
Art. 5.	17/29 ans mais ne participerons pas aux phases finales. Pour établir le classement une finale sera organisée entre eux				
	Les droits d'engagement sur chaque épreuve sero	ont de :			
Art. 6.	12,00 € par catégorie 20" ou Cruiser				
	16,00 € pour deux catégories 20" et Cruiser				
	Le classement général sera établi en additionnant les points acquis lors de chaque épreuve (pas de joker), selon le barè en vigueur des points du programme FFC de gestion de course.				
art. 7.					
art. 7.	Pour être classé au classement général, il faudra a	avoir participé au minimum à trois épreuves			
	<u> </u>	avoir participé au minimum à trois épreuves			
	<u> </u>				

Art. 10.	Les récompenses finales seront attribuer lors de la dernière épreuve, selon le barème suivant *				
	Garçon/Fille 6/5 ans	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	• Fille 7/8 ans	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classées*		
	Garçon 7 ans	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	Garçon 8 ans	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classés*		
	• Fille 9/10 ans	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées*		
	 Garçon 9 ans 	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Garçon 10 ans 	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	• Fille 11/12 ans	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées*		
	 Garçon 11 ans 	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Garçon 12 ans 	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	• Fille 13/14 ans	Bons d'achats aux 8 premières	Si plus de 8 classées*		
	 Garçon 13 ans 	Bons d'achats aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Garçon 14 ans 	Bons d'achats aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Garçon 15/16 ans 	15/16 ans Bons d'achats aux 8 premiers			
	• Fille 15ans et +	Bons d'achats aux 8 premières	Si plus de 8 classées*		
	• Senior 17-29 ans	Bons d'achats aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	• Homme 30 ans et +	Bons d'achats aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	Homme Championnat	Bons d'achats aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Cruiser 15/24 ans Garçon/Fille 	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Cruiser 25/34 ans Garçon/Fille 	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	 Cruiser 35/44 ans Garçon/Fille 	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	• Cruiser 45 ans et + Garçon/Fille	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*		
	* Uniquement si plus de 8 classés, dans le cas contraire un pourcentage suivant le nombre de participants sera retenu 8 classés = 6iers récompensés 7 classés = 5iers récompensés 6 classés = 4iers récompensés 5 ou 4 classés = 3iers récompensés				
Art. 11.	Le Trophée d'Automne 2023 de BMX sera disputé sur 5 épreuves selon le calendrier suivant :				
	• #1 - 17 Septembre 2023	Carpentras (84)	BMX Carpentras		
	• #2 - 01 Octobre 2023	Le Luc en Provence(83)	Race School Compagnie		
	• #3 - 15 Octobre 2023	Les Pennes Mirabeau (13)	BMX Club Les Pennes Mirabe		
	• #4 - 05 Novembre 2023	Cornillon (13)	BMX Cornillon		
	• #5 - 26 Novembre 2023	Bollène (84)	Avenir Cycliste Bollènois		
rt. 12.	Le timing sera commun sur toutes les	épreuves.			















